



## SECTEUR COMMERCIAL



## Revitalisation de commerces et services SITUÉS À L'INTÉRIEUR DU PÉRIMÈTRE URBAIN

Ce programme s'adresse aux propriétaires d'immeubles à vocation commerciale ou de service situés dans le périmètre urbain établi.

### VOLET 1 | CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT

- **1<sup>er</sup> exercice financier (réalisation des travaux)**  
Remise de taxe foncière de 50 % sur la portion de la valeur du bâtiment occupée à des fins commerciales ou de services
- **Exercice financier suivant**  
Remise de taxe foncière de 25 % sur la portion de la valeur du bâtiment occupée à des fins commerciales ou de services

### VOLET 2 | AGRANDISSEMENT, RÉNOVATION OU TRANSFORMATION\*

- **Exercice financier en cours**  
Remise de taxe de 75 % sur l'augmentation de la valeur foncière à la suite des travaux (portion à usage commercial ou de service)
- **Exercice financier suivant**  
Remise de taxe de 50 % sur l'augmentation de la valeur foncière à la suite des travaux (portion à usage commercial ou de service)

**\*POURCENTAGE D'OCCUPATION COMMERCIALE DU BÂTIMENT POUR ÊTRE ADMISSIBLE**  
CENTRE-VILLE : 30 % ET PLUS / PÉRIMÈTRE URBAIN (SAUF CENTRE-VILLE) : 50 % ET PLUS

*Ce programme peut être jumelé aux autres programmes en vigueur pour le secteur commercial.*

## PÉRIMÈTRE URBAIN



### INFORMATION

**EMMANUELLE FORAND** Superviseure aux permis et aux inspections  
143, rue St-Jean-Baptiste Est, Montmagny (Québec) G5V 1K4  
418 248-3361, poste 2043 | [eforand@ville.montmagny.qc.ca](mailto:eforand@ville.montmagny.qc.ca)

[ville.montmagny.qc.ca](http://ville.montmagny.qc.ca)

*Le contenu intégral peut être consulté au [ville.montmagny.qc.ca/programmes](http://ville.montmagny.qc.ca/programmes)*